

Fonds d'investissement BMO 2024

États financiers semestriels

31 mars 2024

BMO Fonds universel d'obligations

AVIS DE NON-EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS PAR LES AUDITEURS

BMO Investissements Inc., le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. En vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières (le « Règlement 81-106 »), si les auditeurs n'ont pas effectué l'examen des états financiers semestriels, un avis accompagnant les états financiers doit en faire état.

Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas examiné ces états financiers semestriels conformément aux normes établies par l'organisation Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).



Fonds d'investissement

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Aux	31 mars 2024	30 septembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	3 512	10 623
Placements		
Actifs financiers non dérivés	216 747	210 246
Actifs dérivés	1 401	165
Montant à recevoir pour la vente de placements	905	14 877
Souscriptions à recevoir	7	45
Intérêts à recevoir	1 785	1 799
Distributions à recevoir des fiducies de placement	22	22
Total de l'actif	224 379	237 777
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Achats de placements à payer	3 914	24 731
Rachats à payer	321	115
Passifs dérivés	355	1 408
Charges à payer	228	225
Total du passif	4 818	26 479
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	219 561	211 298
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts de série A	108 319	108 069
Parts de série Conseiller	3 698	4 124
Parts de série F	18 625	17 713
Parts de série I	88 542	81 025
Parts de série Classique	377	367
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Parts de série A	8,18 \$	7,94 \$
Parts de série Conseiller	7,52 \$	7,30 \$
Parts de série F	9,29 \$	8,99 \$
Parts de série I	9,44 \$	9,10 \$
Parts de série Classique	8,77 \$	8,46 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Périodes closes les	31 mars 2024	31 mars 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	4 000	2 650
Distributions provenant des fiducies de placement	131	131
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Perte nette réalisée	(5 358)	(9 700)
Variation de la plus-value latente	13 268	14 173
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	12 041	7 254
Revenu tiré du prêt de titres (note 8)	2	3
Gain (perte) de change	109	(73)
Total des autres revenus (pertes)	111	(70)
Total des revenus	12 152	7 184
CHARGES		
Frais de gestion (note 6)	1 136	1 095
Frais d'administration fixes (note 6)	219	213
Frais du comité d'examen indépendant (note 6)	0	0
Retenues d'impôts	—	3
Frais d'intérêts	—	1
Frais relatifs à l'aperçu du Fonds	0	0
Frais de présentation de l'information aux porteurs de parts	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 6)	3	—
Charges d'exploitation absorbées par le gestionnaire (note 6)	(8)	(7)
Total des charges	1 350	1 305
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10 802	5 879
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts de série A	4 899	2 829
Parts de série Conseiller	175	124
Parts de série F	965	676
Parts de série D	—	1
Parts de série I	4 744	2 238
Parts de série Classique	19	11
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8)		
Parts de série A	0,36	0,23
Parts de série Conseiller	0,34	0,21
Parts de série F	0,49	0,34
Parts de série D	—	0,23
Parts de série I	0,52	0,35
Parts de série Classique	0,42	0,27

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 mars 2024	31 mars 2023
Parts de série A		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	108 069	105 066
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 899	2 829
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(261)	—
Remboursement de capital	(1 348)	(1 505)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(1 609)	(1 505)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	5 055	3 731
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	1 604	1 500
Rachat de parts rachetables	(9 699)	(7 828)
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(3 040)	(2 597)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	250	(1 273)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	108 319	103 793

Parts de série Conseiller		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	4 124	4 618
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	175	124
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(10)	—
Remboursement de capital	(53)	(71)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(63)	(71)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	40	130
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	59	65
Rachat de parts rachetables	(637)	(296)
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(538)	(101)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(426)	(48)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	3 698	4 570

Périodes closes les	31 mars 2024	31 mars 2023
Parts de série F		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	17 713	19 988
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	965	676
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(180)	(72)
Remboursement de capital	(174)	(286)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(354)	(358)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	3 766	4 261
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	263	263
Rachat de parts rachetables	(3 728)	(6 221)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	301	(1 697)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	912	(1 379)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	18 625	18 609

Parts de série D		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	—	26
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	—	1
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	—	(0)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	—	(0)
Transactions sur parts rachetables		
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	—	0
Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	—	0
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	—	1
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	—	27

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 mars 2024	31 mars 2023
Parts de série I		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	81 025	49 652
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 744	2 238
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(1 169)	(679)
Remboursement de capital	(463)	(456)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(1 632)	(1 135)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	6 524	24 102
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	1 632	1 135
Rachat de parts rachetables	(3 751)	(1 305)
Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	4 405	23 932
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 517	25 035
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	88 542	74 687

Parts de série Classique

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	367	369
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	19	11
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(5)	—
Remboursement de capital	(0)	—
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(5)	—
Transactions sur parts rachetables		
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	4	—
Rachat de parts rachetables	(8)	—
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(4)	—
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10	11
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	377	380

Périodes closes les	31 mars 2024	31 mars 2023
Total du Fonds		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	211 298	179 719
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10 802	5 879
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(1 625)	(751)
Remboursement de capital	(2 038)	(2 318)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(3 663)	(3 069)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	15 385	32 224
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	3 562	2 963
Rachat de parts rachetables	(17 823)	(15 650)
Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	1 124	19 537
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	8 263	22 347
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	219 561	202 066

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 mars 2024	31 mars 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10 802	5 879
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte de change sur la trésorerie	0	0
Perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés	5 358	9 700
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(13 268)	(14 173)
Diminution (augmentation) des intérêts à recevoir	14	(296)
Augmentation des charges à payer	3	198
Amortissement des primes et escomptes	(787)	(336)
Achats de placements	(231 707)	(84 358)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	228 950	90 383
Sorties de trésorerie sur dérivés	(4 181)	(7 053)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(4 816)	(56)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(101)	(106)
Produit de l'émission de parts rachetables*	15 362	32 149
Sommes versées au rachat de parts rachetables*	(17 556)	(15 529)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(2 295)	16 514
Perte de change sur la trésorerie	(0)	(0)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(7 111)	16 458
Trésorerie à l'ouverture de la période	10 623	782
Trésorerie à la clôture de la période	3 512	17 240
Information supplémentaire		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	3 227	2 015
Distributions provenant des fiducies de placement, déduction faite des retenues d'impôts*	131	131
Frais d'intérêts payés*	—	1

* Hors échanges entre les séries, le cas échéant.

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 mars 2024 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES							
Australie — 0,6 %							
NBN Co Limited, série 144A, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 5,750 %, 6 oct. 2028	278 USD	375	389				
NBN Co., Limited, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 3,500 %, 22 mars 2030	636 EUR	933	938				
	1 308	1 327					
Autriche — 0,8 %							
Erste Group Bank AG, premier rang, garanties, 3,125 %, 12 déc. 2033	1 200 EUR	1 764	1 768				
Belgique — 0,5 %							
Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 5,450 %, 23 janv. 2039	277 USD	366	387				
KBC Group N.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, taux fixe/ variable, 0,250 %, 1 ^{er} mars 2027	500 EUR	708	686				
	1 074	1 073					
Bermudes — 0,1 %							
Bacardi Limited/Bacardi-Martini B.V., série 144A, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 5,250 %, 15 janv. 2029	163 USD	219	220				
Canada — 6,1 %							
Province de Québec, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,125 %, 27 mars 2034	6 576 EUR	9 682	9 682				
La Banque Toronto-Dominion, eurobillets à moyen terme, premier rang, garantis, 3,247 %, 16 févr. 2034	2 516 EUR	3 717	3 720				
	13 399	13 402					
Îles Caïmans — 0,3 %							
Tencent Holdings Limited, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,280 %, 11 avr. 2024	478 USD	638	647				
Chine — 6,1 %							
China Construction Bank Corporation, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 0,860 %, 22 avr. 2024	653 USD	819	882				
République populaire de Chine, série INBK, non garantis, 2,480 %, 25 sept. 2028	49 770 CNY	9 345	9 436				
République populaire de Chine, billets, premier rang, non garantis, 0,250 %, 25 nov. 2030	1 435 EUR	2 214	1 749				
République populaire de Chine, non garanties, 3,810 %, 14 sept. 2050	5 500 CNY	1 113	1 265				
	13 491	13 332					
Croatie — 0,3 %							
République de Croatie, premier rang, non garanties, 3,375 %, 12 mars 2034	507 EUR	745	737				
Danemark — 0,2 %							
Ørsted A/S, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 3,250 %, 13 sept. 2031	240 EUR	313	346				
France — 2,9 %							
BNP Paribas, série 144A, billets, premier rang, non garantis, rachetables, taux fixe/variable, 5,176 %, 9 janv. 2030	471 USD	628	638				
BPCE, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 1,000 %, 22 déc. 2025	300 GBP	519	479				
Caisse d'amortissement de la dette sociale, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,875 %, 25 mai 2027	1 500 EUR	2 025	2 187				
Danone, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 1 ^{er} déc. 2025	400 EUR	591	553				
Danone, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 0,571 %, 17 mars 2027	100 EUR	155	136				
Orange SA, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 1,125 %, 15 juill. 2024	500 EUR	741	725				
Orange SA, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, coupon zéro, 29 juin 2026	200 EUR	293	271				
Société Générale SFH, eurobillets à moyen terme, premier rang, garantis, 3,125 %, 1 ^{er} févr. 2036	700 EUR	1 041	1 034				
Suez, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 1,875 %, 24 mai 2027	300 EUR	401	417				
	6 394	6 440					
Allemagne — 3,5 %							
Amprion GmbH, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 3,875 %, 7 sept. 2028	300 EUR	443	447				
Amprion GmbH, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,971 %, 22 sept. 2032	1 400 EUR	2 090	2 107				
Aroundtown SA, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 3,625 %, 10 avr. 2031	343 GBP	594	440				
EnBW International Finance B.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 3,625 %, 22 nov. 2026	138 EUR	190	203				
Eurogrid GmbH, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 3,598 %, 1 ^{er} févr. 2029	300 EUR	440	441				
République fédérale d'Allemagne, non garanties, 15 févr. 2030	0 EUR	0	0				
République fédérale d'Allemagne, non garanties, 2,500 %, 15 août 2054	10 EUR	14	15				
Kreditanstalt für Wiederaufbau, débentures-billets à moyen terme, premier rang, non garanties, 4,650 %, 28 févr. 2031	3 017 AUD	2 676	2 697				
Volkswagen Financial Services N.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,250 %, 13 avr. 2027	200 GBP	300	323				
Volkswagen International Finance N.V., billets, premier rang, non garantis, 2,625 %, 16 nov. 2027	400 EUR	593	565				
Vonovia SE, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 1,375 %, 28 janv. 2026	100 EUR	138	140				
Vonovia SE, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 1,875 %, 28 juin 2028	100 EUR	138	135				
Vonovia SE, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 0,625 %, 14 déc. 2029	200 EUR	294	242				
	7 910	7 755					

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2024 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Inde — 0,4 %			
Reliance Industries Limited, billets, premier rang, non garantis, 2,875 %, 12 janv. 2032	711 USD	906	818
Italie — 0,1 %			
Autostrade per l'Italia S.p.A., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 4,250 %, 28 juin 2032	113 EUR	164	166
Japon — 2,8 %			
Gouvernement du Japon, série 79, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 2,000 %, 20 juin 2025	68 100 JPY	759	624
Gouvernement du Japon, série 340, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 0,400 %, 20 sept. 2025	20 850 JPY	238	187
Gouvernement du Japon, série 28, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,500 %, 20 mars 2038	40 800 JPY	482	434
Gouvernement du Japon, série 33, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,000 %, 20 sept. 2040	45 800 JPY	593	456
Gouvernement du Japon, série 37, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,900 %, 20 sept. 2042	62 600 JPY	900	610
Gouvernement du Japon, série 39, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,900 %, 20 juin 2043	58 200 JPY	652	564
Gouvernement du Japon, série 41, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,700 %, 20 déc. 2043	174 600 JPY	2 370	1 631
Gouvernement du Japon, série 66, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 0,400 %, 20 mars 2050	185 750 JPY	1 794	1 224
Toyota Motor Finance (Netherlands) B.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 4,625 %, 8 juin 2026	194 GBP	314	330
	8 102	6 060	
Luxembourg — 0,6 %			
P3 Group S.à.r.l., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 0,875 %, 26 janv. 2026	889 EUR	1 257	1 224
Mexique — 5,0 %			
Banco Santander México, S.A., Institución de Banca Múltiple, Grupo Financiero, billets, premier rang, non garantis, 5,375 %, 17 avr. 2025	300 USD	384	405
États-Unis du Mexique, série M, premier rang, non garanties, 8,500 %, 31 mai 2029	83 920 MXN	6 564	6 805
États-Unis du Mexique, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 2,250 %, 12 août 2036	398 EUR	586	458
États-Unis du Mexique, série M, premier rang, non garanties, 8,000 %, 7 nov. 2047	44 358 MXN	3 099	3 211
	10 633	10 879	
Pays-Bas — 2,8 %			
ASR Nederland N.V., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,625 %, 12 déc. 2028	100 EUR	146	146
BNG Bank N.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,750 %, 11 janv. 2034	2 458 EUR	3 582	3 556

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Digital Intrepid Holding B.V., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 1,375 %, 18 juill. 2032	471 EUR	671	557
GSK Consumer Healthcare Capital NL B.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 1,250 %, 29 mars 2026	163 EUR	226	228
ING Groep N.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,000 %, 18 févr. 2026	200 GBP	341	329
Shell International Finance B.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 0,375 %, 15 févr. 2025	200 EUR	294	284
Siemens Financieringsmaatschappij N.V., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 1,000 %, 25 févr. 2030	700 EUR	1 008	911
Stellantis N.V., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,500 %, 7 juill. 2028	140 EUR	225	213
	6 493	6 224	
Nouvelle-Zélande — 0,3 %			
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, série 0425, non garanties, 2,750 %, 15 avr. 2025	884 NZD	690	698
Norvège — 0,5 %			
Equinor ASA, billets, premier rang, non garantis, 5,100 %, 17 août 2040	800 USD	858	1 083
Qatar — 0,3 %			
QNB Finance Ltd., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,625 %, 12 mai 2025	500 USD	624	654
Roumanie — 0,1 %			
République de Roumanie, billets, premier rang, non garantis, 3,375 %, 28 janv. 2050	283 EUR	409	291
Arabie saoudite — 0,1 %			
Saudi Arabian Oil Company, billets, premier rang, non garantis, 2,875 %, 16 avr. 2024	200 USD	267	270
Singapour — 0,1 %			
République de Singapour, premier rang, non garanties, 3,500 %, 1 ^{er} mars 2027	200 SGD	166	202
Afrique du Sud — 0,8 %			
République sud-africaine, série 2032, premier rang, non garanties, 8,250 %, 31 mars 2032	30 453 ZAR	1 956	1 819
Corée du Sud — 0,5 %			
Obligations du Trésor coréen, série 3122, premier rang, non garanties, 4,000 %, 10 déc. 2031	850 000 KRW	878	899
KT Corporation, billets, premier rang, non garantis, 1,375 %, 21 janv. 2027	248 USD	309	303
	1 187	1 202	
Espagne — 1,4 %			
Cellnex Finance Company, S.A., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 1,500 %, 8 juin 2028	500 EUR	737	671
Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties, 3,250 %, 30 avr. 2034	948 EUR	1 390	1 397
Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties, 1,000 %, 30 juill. 2042	160 EUR	147	155
MERLIN Properties SOCIMI, S.A., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 1,875 %, 4 déc. 2034	300 EUR	415	351

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2024 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Santander Consumer Finance, SA, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 0,375 %, 27 juin 2024	200 EUR	299	290
Santander Consumer Finance, SA, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 0,375 %, 17 janv. 2025	100 EUR	150	142
		3 138	3 006
Supranationales — 5,3 %			
Africa Finance Corporation, billets, premier rang, non garantis, 3,125 %, 16 juin 2025	799 USD	1 036	1 040
Banque africaine de développement, billets, premier rang, non garantis, 4,125 %, 25 févr. 2027	770 USD	1 038	1 031
Banque européenne pour la reconstruction et le développement, billets, premier rang, non garantis, 4,125 %, 25 janv. 2029	495 USD	667	664
Union européenne, série NGEU, billets, premier rang, non garantis, 3,000 %, 4 déc. 2034	2 153 EUR	3 140	3 172
Union européenne, série NGEU, billets, premier rang, non garantis, 2,625 %, 4 févr. 2048	699 EUR	876	930
Union européenne, série NGEU, billets, premier rang, non garantis, 3,250 %, 4 févr. 2050	2 070 EUR	3 006	3 043
Union européenne, série MFA, non garanties, 3,000 %, 4 mars 2053	306 EUR	417	426
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, billets mondiaux à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,100 %, 14 avr. 2038	873 EUR	1 277	1 288
		11 457	11 594
Suède — 0,4 %			
Swedbank AB, billets mondiaux à moyen terme, premier rang, non garantis, 1,300 %, 17 févr. 2027	590 EUR	855	807
Suisse — 0,7 %			
Credit Suisse Group AG, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 6,373 %, 15 juill. 2026	730 USD	939	996
Gouvernement de la Confédération suisse, obligations, non garanties, 0,500 %, 27 mai 2030	445 CHF	689	661
		1 628	1 657
Émirats arabes unis — 1,1 %			
DP World Limited, billets, premier rang, non garantis, 4,250 %, 25 sept. 2030	425 GBP	797	682
Émirat d'Abu Dhabi, billets, premier rang, non garantis, 1,625 %, 2 juin 2028	650 USD	783	779
Emirates Telecommunications Group Company PJSC, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 0,375 %, 17 mai 2028	431 EUR	622	555
First Abu Dhabi Bank P.J.S.C., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 1,125 %, 7 sept. 2026	204 GBP	354	318
		2 556	2 334
Royaume-Uni — 7,3 %			
Barclays PLC, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,000 %, 8 mai 2026	300 GBP	530	490
Barclays PLC, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, taux fixe/ variable, 5,262 %, 29 janv. 2034	211 EUR	291	332
British Telecommunications plc, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 0,500 %, 12 sept. 2025	350 EUR	524	488

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Diageo Capital plc, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 5,375 %, 5 oct. 2026	229 USD	312	313
HSBC Holdings plc, billets, premier rang, non garantis, rachetables, taux fixe/variable, 3,000 %, 22 juill. 2028	208 GBP	365	331
Legal & General Group Plc, billets, subalternes, non garantis, rachetables, taux fixe/variable, 5,125 %, 14 nov. 2048	154 GBP	264	259
Medtronic Global Holdings S.C.A., série 0000, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 0,250 %, 2 juill. 2025	185 EUR	277	259
Motability Operations Group PLC, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 0,375 %, 3 janv. 2026	365 EUR	544	506
Motability Operations Group Plc, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 3,625 %, 24 juill. 2029	276 EUR	405	408
NatWest Markets Plc, série 144A, billets, premier rang, non garantis, 0,800 %, 12 août 2024	200 USD	243	266
NatWest Markets Plc, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 6,375 %, 8 nov. 2027	225 GBP	352	402
Severn Trent Utilities Finance Plc, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,625 %, 22 févr. 2033	185 GBP	316	261
Standard Chartered plc, série 144A, billets, premier rang, non garantis, rachetables, taux fixe/ variable, 3,785 %, 21 mai 2025	1 081 USD	1 421	1 459
Thames Water Utilities Finance Ltd., série 44, eurobillets à moyen terme, garantis, 5,125 %, 28 sept. 2037	100 GBP	173	142
Royaume-Uni, obligations du Trésor, non garanties, 4,250 %, 7 juin 2032	2 943 GBP	5 201	5 192
Royaume-Uni, obligations du Trésor, non garanties, 1,500 %, 22 juill. 2047	558 GBP	624	554
Royaume-Uni, obligations du Trésor, non garanties, 4,375 %, 31 juill. 2054	1 501 GBP	2 605	2 549
Vodafone International Financing DAC, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 3,250 %, 2 mars 2029	303 EUR	424	443
WPP Finance 2013, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 3,625 %, 12 sept. 2029	334 EUR	490	488
Yorkshire Building Society, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 0,500 %, 1 ^{er} juill. 2028	762 EUR	1 119	986
		16 480	16 128
États-Unis — 43,6 %			
Altria Group, Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,400 %, 14 févr. 2026	31 USD	41	41
American Honda Finance Corporation, billets à moyen terme, premier rang, non garantis, 1,000 %, 10 sept. 2025	318 USD	421	406
American Tower Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 0,450 %, 15 janv. 2027	200 EUR	293	268
Amgen Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 5,250 %, 2 mars 2033	1 476 USD	2 010	2 016
Apple Inc., série MPLE, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 2,513 %, 19 août 2024	500	501	495
Apple Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 0,875 %, 24 mai 2025	500 EUR	725	710
Apple Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,950 %, 8 août 2052	300 USD	383	342
Astrazeneca Finance LLC, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 1,200 %, 28 mai 2026	387 USD	467	484

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2024 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
AT&T Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 1,800 %, 14 sept. 2039	157 EUR	228	176
AT&T Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,500 %, 15 sept. 2053	154 USD	114	147
Booking Holdings Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 0,100 %, 8 mars 2025	377 EUR	574	533
Bristol-Myers Squibb Company, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 0,750 %, 13 nov. 2025	254 USD	330	322
Bristol-Myers Squibb Company, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 5,100 %, 22 févr. 2031	278 USD	376	380
Campbell Soup Company, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 5,200 %, 21 mars 2029	360 USD	488	490
Carrier Global Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,125 %, 29 mai 2028	160 EUR	237	239
Citigroup Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, taux fixe/variable, 1,462 %, 9 juin 2027	953 USD	1 147	1 185
Coca-Cola Company, The, billets, premier rang, non garantis, 1,450 %, 1 ^{er} juin 2027	600 USD	832	740
Commonwealth Edison Company, premier rang, non garantis, 6,450 %, 15 janv. 2038	200 USD	256	297
Daimler Truck Finance North America LLC, série 144A, billets, premier rang, non garantis, 5,000 %, 15 janv. 2027	356 USD	476	481
Dell International LLC/EMC Corp., billets, premier rang, garantis, rachetables, 4,000 %, 15 juill. 2024	697 USD	936	939
Deutsche Bank Aktiengesellschaft, billets, premier rang, non garantis, 0,898 %, 28 mai 2024	242 USD	292	325
Digital Euro Finco, LLC, premier rang, non garanties, rachetables, 2,500 %, 16 janv. 2026	186 EUR	283	265
Florida Power & Light Company, obligations hypothécaires, premier rang, garanties, rachetables, 4,050 %, 1 ^{er} juin 2042	800 USD	801	940
Ford Motor Credit Company LLC, premier rang, non garantis, 4,867 %, 3 août 2027	250 EUR	361	376
Ford Motor Credit Company LLC, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 7,350 %, 4 nov. 2027	295 USD	402	419
Goldman Sachs Group, Inc., The, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,125 %, 25 juill. 2029	101 GBP	173	159
GSK Consumer Healthcare Capital NL B.V., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,375 %, 24 mars 2029	250 USD	313	315
HCA, Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 5,450 %, 1 ^{er} avr. 2031	878 USD	1 186	1 196
Home Depot Inc., The, billets, premier rang, non garantis, 5,875 %, 16 déc. 2036	200 USD	225	291
HP Inc., billets, premier rang, non garantis, 6,000 %, 15 sept. 2041	200 USD	239	281
JPMorgan Chase & Co., billets, premier rang, non garantis, 5,400 %, 6 janv. 2042	250 USD	384	345
Kraft Heinz Foods Company, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 3,500 %, 15 mars 2029	370 EUR	541	542
Microchip Technology Incorporated, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 5,050 %, 15 mars 2029	188 USD	255	255
Stellantis Finance US Inc., série 144A, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 5,625 %, 12 janv. 2028	286 USD	374	398
Stryker Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 0,250 %, 3 déc. 2024	253 EUR	370	361
Toyota Motor Credit Corporation, billets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,050 %, 22 mars 2027	385 USD	486	496

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 2,250 %, 15 nov. 2027	3 752 USD	4 740	4 728
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 0,625 %, 15 mai 2030	1 910 USD	2 135	2 090
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 1,250 %, 15 août 2031	7 373 USD	8 218	8 138
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 4,500 %, 15 févr. 2036	363 USD	501	511
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 5,000 %, 15 mai 2037	759 USD	1 170	1 117
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 1,375 %, 15 nov. 2040	4 666 USD	4 437	4 066
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 3,000 %, 15 févr. 2048	992 USD	1 102	1 051
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 2,875 %, 15 mai 2049	2 526 USD	3 545	2 603
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 1,250 %, 15 mai 2050	2 852 USD	2 393	1 977
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 3,625 %, 15 mai 2053	1 092 USD	1 253	1 301
Gouvernement des États-Unis, billets du Trésor, 1,375 %, 31 déc. 2028	8 384 USD	10 193	9 966
Gouvernement des États-Unis, billets du Trésor, 1,750 %, 31 janv. 2029	5 586 USD	6 770	6 750
Gouvernement des États-Unis, billets du Trésor, 3,250 %, 30 juin 2029	3 024 USD	3 896	3 907
Gouvernement des États-Unis, billets du Trésor, 3,500 %, 31 janv. 2030	3 420 USD	4 475	4 459
Gouvernement des États-Unis, billets du Trésor, 0,625 %, 15 août 2030	9 504 USD	10 269	10 311
Gouvernement des États-Unis, billets du Trésor, 4,000 %, 31 janv. 2031	2 133 USD	2 851	2 852
Gouvernement des États-Unis, billets du Trésor, 1,875 %, 15 févr. 2032	955 USD	1 091	1 093
Gouvernement des États-Unis, billets du Trésor, 4,125 %, 15 nov. 2032	3 032 USD	4 275	4 081
Gouvernement des États-Unis, billets du Trésor, 3,500 %, 15 févr. 2033	4 075 USD	5 209	5 230
UnitedHealth Group Incorporated, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,700 %, 15 mai 2027	270 USD	346	355
UnitedHealth Group Incorporated, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,900 %, 15 avr. 2031	779 USD	1 050	1 056
Wells Fargo & Company, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,500 %, 2 mai 2029	276 GBP	480	420
		97 919	95 717
Total des obligations et débentures — 95,6 %	215 000	209 880	

	Nombre de parts	Coût ⁺ (\$)	Juste valeur (\$)
--	--------------------	---------------------------	-------------------------

PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT

Fonds à revenu fixe américain — 3,1 %

FINB BMO obligations de sociétés américaines de

qualité à moyen terme[^] 396 000 | 7 159 | 6 867 |

Total des placements dans le fonds d'investissement — 3,1 % **7 159** | **6 867** | |

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2024 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Nombre de parts	Coût ⁺ (\$)	Juste valeur (\$)
Total du portefeuille de placements — 98,7 %	222 159	216 747	
Gain total latent sur les contrats de change à terme — 0,6 %		1 401	
Perte totale latente sur les contrats de change à terme — (0,2) %		(355)	
Autres actifs, moins les passifs — 0,9 %		1 768	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES — 100,0 %	219 561		

⁺ Le cas échéant, les distributions considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté des titres correspondants.
Le gestionnaire agit comme gestionnaire ou sous-conseiller du fonds.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2024 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE À TERME

Date de règlement	Devise acquise	Position (en milliers)	Devise vendue	Position (en milliers)	Taux contractuel	Contrepartie	Notation**	Gain latent
8 avr. 24	CAD	208	SGD	(205)	1,0143	HSBC Bank plc	A-1	2
8 avr. 24	CAD	832	EUR	(565)	1,4727	Banque de Montréal	A-1	6
8 avr. 24	CAD	676	CHF	(439)	1,5414	HSBC Bank plc	A-1	17
8 avr. 24	CAD	719	NZD	(867)	0,8282	HSBC Bank plc	A-1	17
8 avr. 24	CAD	3 131	EUR	(2 128)	1,4713	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	21
8 avr. 24	CAD	2 680	GBP	(1 555)	1,7241	J.P. Morgan Securities Plc	A-1	23
8 avr. 24	CAD	2 840	EUR	(1 926)	1,4742	HSBC Bank plc	A-1	24
8 avr. 24	CAD	7 207	AUD	(8 132)	0,8863	HSBC Bank plc	A-1	29
8 avr. 24	CAD	7 312	ZAR	(101 890)	0,0718	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	29
8 avr. 24	CAD	4 463	GBP	(2 589)	1,7239	HSBC Bank plc	A-1	37
8 avr. 24	CAD	6 817	GBP	(3 944)	1,7285	HSBC Bank plc	A-1	75
8 avr. 24	CAD	51 331	USD	(37 787)	1,3584	Banque de Montréal	A-1	152
8 avr. 24	CAD	51 001	USD	(37 540)	1,3586	Citigroup Global Markets Ltd	A-1	155
8 avr. 24	CAD	8 739	JPY	(957 743)	0,0091	HSBC Bank plc	A-1	162
8 avr. 24	CAD	26 759	EUR	(18 103)	1,4781	BNP Paribas SA	A-1	300
8 avr. 24	CAD	27 020	EUR	(18 280)	1,4781	J.P. Morgan Securities Plc	A-1	303
8 avr. 24	JPY	316 858	CAD	(2 837)	111,6999	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	1
8 avr. 24	USD	4 208	CAD	(5 691)	0,7393	BNP Paribas SA	A-1	17
17 mai 24	CAD	918	KRW	(900 000)	0,0010	Barclays Bank PLC	A-1	13
17 mai 24	CAD	10 952	CNY	(57 500)	0,1905	BNP Paribas SA	A-1	28
Gain total latent sur les contrats de change à terme								1 401

PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS DE CHANGE À TERME

Date de règlement	Devise acquise	Position (en milliers)	Devise vendue	Position (en milliers)	Taux contractuel	Contrepartie	Notation**	Perte latente
8 avr. 24	AUD	5 074	CAD	(4 527)	1,1208	HSBC Bank plc	A-1	(48)
8 avr. 24	CAD	9 764	MXN	(122 066)	0,0800	HSBC Bank plc	A-1	(172)
8 avr. 24	CAD	5 472	USD	(4 062)	1,3471	Lloyds Bank Corporate Markets plc	A-1	(30)
8 avr. 24	CAD	4 241	USD	(3 144)	1,3491	Lloyds Bank Corporate Markets plc	A-1	(17)
8 avr. 24	CAD	214	MXN	(2 685)	0,0795	J.P. Morgan Securities Plc	A-1	(5)
8 avr. 24	EUR	1 607	CAD	(2 370)	0,6781	Lloyds Bank Corporate Markets plc	A-1	(21)
8 avr. 24	USD	2 400	CAD	(3 256)	0,7369	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(6)
8 avr. 24	USD	678	CAD	(920)	0,7373	Banque de Montréal	A-1	(1)
8 avr. 24	ZAR	74 575	CAD	(5 377)	13,8693	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(46)
17 mai 24	CAD	6 895	USD	(5 100)	1,3520	Barclays Bank PLC	A-1	(9)
Perte totale latente sur les contrats de change à terme								(355)

** Notation de Standard & Poor's.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

1. Le Fonds

Le BMO Fonds universel d'obligations (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué selon les lois de la province d'Ontario et régi par une déclaration de fiducie. La déclaration de fiducie a été modifiée le 23 octobre 2008 et le 3 novembre 2009 pour autoriser certains Fonds à offrir une structure à séries multiples. En plus des parts de série A existantes, certains Fonds sont autorisés à émettre des parts de série A (couverte), Conseiller, Conseiller (couverte), FNB, T4, T5, T6, T8, M, F, F (couverte), F2, F4, F6, D, G, I, I (non couverte), N, NBA, O, R, S ou Classique. Chaque série est destinée à un type différent d'investisseurs et comporte des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Se reporter à la note 8 pour connaître les séries du Fonds, ainsi que les frais de gestion et les frais d'administration de chaque série.

BMO Investissements Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Le gestionnaire est une filiale entièrement détenue par la Banque de Montréal. L'adresse du siège social du Fonds est le 100 King Street West, 43rd Floor, Toronto (Ontario), M5X 1A1.

L'état de la situation financière et les notes annexes du Fonds sont en date du 31 mars 2024 et du 30 septembre 2023, le cas échéant. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes portent sur les semestres clos le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'entrée en activité (indiquée à la note 8) au 31 mars de la période applicable. L'information financière relative à une série établie durant ces périodes est présentée depuis la date de lancement indiquée à la note 8 au 31 mars de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 2 mai 2024.

Ces états financiers doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels au 30 septembre 2023, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) (les « normes IFRS de comptabilité »).

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'IASB. Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement du Fonds et évalués à la juste valeur.

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et est décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par le Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts rachetables en circulation du Fonds, qui sont des instruments remboursables au gré du porteur, ouvrent droit à une obligation contractuelle de distribution annuelle, par le Fonds, de tout revenu net et de gains en capital nets réalisés. Cette distribution annuelle peut être versée en espèces au gré du porteur de parts; l'option de rachat permanente n'est donc pas la seule obligation contractuelle relative aux parts rachetables. De plus, le Fonds a émis plusieurs séries de parts rachetables qui ont rang égal sans être identiques.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Elles ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations du Fonds relatives à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net ») sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur de rachat.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Des processus sont en place pour évaluer quotidiennement la juste valeur des actions négociées dans les pays hors Amérique du Nord, pour éviter les cours périmés et pour tenir compte, entre autres, des événements importants intervenus après la clôture d'un marché étranger.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières, des placements à court terme et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, ou tout autre cours lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Le Fonds peut conclure, directement ou indirectement, des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur

des contrats de change à terme conclus par le Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa valeur d'origine.

Pour les parts des séries A (couverte), Conseiller (couverte) et F (couverte) (les « séries couvertes »), le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir le risque de change. Ces séries sont donc davantage protégées contre ce risque que les autres séries du Fonds sans toutefois l'être parfaitement.

Le Fonds peut prendre part à des opérations sur contrats d'option en achetant (positions acheteur) ou en vendant (positions vendeur) des contrats d'option d'achat ou de vente. Ces contrats présentent différents risques pour le Fonds – le risque pour les positions acheteur est limité à la prime versée à l'achat des contrats d'option, alors que le risque pour la position vendeur est potentiellement illimité jusqu'à ce qu'elle soit liquidée ou expirée.

La prime payée à l'achat d'une option est incluse dans les « Actifs dérivés » à l'état de la situation financière. Le contrat d'option est évalué à chaque date d'évaluation à un montant équivalant à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est dénouée, le Fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre le produit et la prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

La prime reçue à la vente d'une option est incluse dans les « Passifs dérivés » à l'état de la situation financière.

Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un gain égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est dénouée, le Fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le gain ou la perte réalisé. Lorsqu'une option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût des placements sous-jacents que devait acheter le Fonds.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Le gain ou la perte que réalise le Fonds lorsqu'une option achetée ou vendue expire ou est dénouée est constaté à titre de « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global.

Les contrats à terme normalisés sont des ententes financières visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix fixé d'avance et à une date future prédéterminée. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui découlerait du dénouement de la position à la date d'évaluation. La variation de cette valeur à chaque date d'évaluation est constatée à titre de « Revenu (perte) sur les dérivés » à l'état du résultat global. Des bons du Trésor ou des liquidités sont détenus à titre de marge pour les contrats à terme normalisés.

Les contrats de swap sur défaillance sont des ententes visant le transfert du risque de crédit d'une partie, l'acheteur de la protection, à une autre partie, le vendeur de la protection. Le Fonds, à titre de vendeur de la protection, est tenu de payer la valeur notionnelle, ou tout autre montant convenu, à l'acheteur de la protection en cas de défaillance d'un tiers. En échange, le Fonds reçoit de la contrepartie une série de paiements périodiques pendant la durée du contrat, dans la mesure où aucune défaillance ne survient. Si aucune défaillance ne survient, le Fonds conserve la série de paiements et n'a aucune obligation de règlement.

Certains titres ou de la trésorerie peuvent être désignés comme garantie ou marge, selon les termes de l'entente, dans le but de fournir des actifs de valeur en cas de défaut, de faillite ou d'insolvabilité.

Le Fonds, à titre d'acheteur de la protection, reçoit du vendeur la valeur notionnelle ou le montant convenu en cas de défaillance d'un tiers. En échange, le Fonds verse à la contrepartie une série de paiements périodiques pendant la durée du contrat, dans la mesure où aucune défaillance ne survient.

Les contrats de swap sur défaillance sont évalués quotidiennement à la juste valeur selon les cotations obtenues auprès de sources indépendantes. Les primes versées ou reçues, le cas échéant, sont comptabilisées au poste « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global. Le montant net des paiements périodiques est comptabilisé quotidiennement et est constaté à titre de « Revenu (perte) sur les dérivés » à l'état du résultat global. Lorsque les contrats de swap sur défaillance

expirent ou sont dénoués, les gains ou les pertes sont constatés à titre de « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global.

Les contrats de swap de taux d'intérêt sont des ententes conclues entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts fondés sur un montant nominal. Le montant net des paiements périodiques d'intérêts reçus ou versés aux termes de contrats de swap de taux d'intérêt est comptabilisé comme « Revenu (perte) sur les dérivés » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le Fonds conclut le contrat sont comptabilisés à titre de passif ou d'actif dans l'état de la situation financière. Lorsque le contrat est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou effectués au moment de la résiliation anticipée sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé » dans l'état du résultat global.

La valeur des swaps de taux d'intérêt est fondée sur les évaluations de sources indépendantes. La variation de la valeur est inscrite à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Le Fonds conclut des contrats de swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Les bons de souscription non cotés, le cas échéant, sont évalués en fonction d'un modèle d'établissement des cours prenant en compte des facteurs comme la valeur de marché du titre sous-jacent, le prix d'exercice et les conditions du bon de souscription.

Lorsque le cours d'un titre ne peut être obtenu, n'est pas fiable ou ne semble pas refléter la valeur actuelle, le gestionnaire peut déterminer une autre valeur qu'il considère comme juste et raisonnable ou recourir à une technique d'évaluation qui, dans toute la mesure du possible, utilise des données d'entrée et des hypothèses fondées sur des données de marché observables, notamment la volatilité, les titres comparables, la valeur liquidative (fonds négociables en bourse) et d'autres taux ou cours pertinents. Ces techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de flux de trésorerie actualisés, des modèles internes qui reposent sur des données observables ou des comparaisons avec des titres identiques en substance. Dans certains cas, le gestionnaire peut avoir recours à des modèles internes lorsque les données d'entrée ne sont pas des données de marché observables.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Le Fonds investit dans des titres à déterminer afin d'avoir accès aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) sous-jacents, dont il peut prendre livraison ou non à l'échéance. Les titres à déterminer sont généralement vendus d'un à trois mois avant l'émission, soit avant la désignation des portefeuilles de titres hypothécaires sous-jacents. Cependant, les modalités de paiement des intérêts sont fixées à l'avance. Les portefeuilles de titres hypothécaires sous-jacents sont déterminés peu avant le règlement et doivent respecter certains paramètres. Par conséquent, la date d'échéance des titres à déterminer est inconnue à la fin de l'exercice. Des pertes peuvent découler de la variation de la valeur des titres sous-jacents, du défaut de la contrepartie d'exécuter le contrat ou du défaut de l'émetteur d'émettre les TACH pour des raisons politiques, économiques ou autres. Les titres à déterminer sont évalués à la juste valeur selon les évaluations de sources indépendantes. Tout gain ou perte découlant de la vente d'un titre à déterminer avant que ne soient livrés les TACH sous-jacents est constaté à titre de « Gain (perte) net réalisé » et tout gain ou perte latent découlant de la variation de la juste valeur d'un titre à déterminer détenu est constaté à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global.

Le Fonds peut conclure des engagements de prêts de placement dont une partie ou la totalité pourrait ne pas être financée à la date de présentation de l'information financière. Les engagements de prêts non financés constituent des obligations contractuelles de financement que le Fonds peut être tenu de réaliser à la demande de l'emprunteur. La tranche financée d'un engagement de prêt est inscrite à l'inventaire du portefeuille. D'autres informations sur les engagements de prêts non financés se trouvent à la note 8, le cas échéant.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les intérêts à recevoir, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de

placements à payer, les rachats à payer, les distributions à verser et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont le Fonds détient le contrôle parce qu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables sur son investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. Le gestionnaire a déterminé que le Fonds est une entité d'investissement et, à ce titre, il comptabilise les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est une entité établie en vertu d'un accord par lequel le Fonds exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle le Fonds exerce une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (le Fonds détient entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités, le cas échéant, ont été classées comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

Le gestionnaire a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds peut investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'il pourrait détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont créés à partir de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Le Fonds ne fournit ni ne s'est engagé à fournir aucun autre soutien financier important ni autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que ses placements dans ces dernières.

D'autres informations sur les intérêts du Fonds dans des entités structurées non consolidées, le cas échéant, se trouvent à la note 8.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles le Fonds a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de positions pour lesquelles il n'y a aucun droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation, ou il y a un droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net. Se reporter à la note 8 pour plus de renseignements.

Constataion des revenus

Les revenus de dividendes et les distributions provenant des fiducies de placement sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt nominaux des placements portant intérêt.

L'intérêt sur les obligations indexées à l'inflation est fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation. Le rajustement de la valeur nominale est constaté dans les revenus d'intérêts à l'état du résultat global. Si les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance, le Fonds reçoit, en plus des intérêts, un dernier versement correspondant à la somme de la valeur nominale de l'obligation et de la compensation au titre de l'inflation qui s'est accumulée depuis la date d'émission de l'obligation. Les intérêts sont comptabilisés à chaque date d'évaluation en fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation et sont constatés à titre de « Revenus d'intérêts » à l'état du résultat global.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les opérations de placement sont comptabilisés respectivement aux postes « Gain (perte) net réalisé » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Prêt de titres

Un Fonds peut s'engager dans des opérations de prêt de titres aux termes d'un contrat conclu avec State Street Bank and Trust Company (l'« agent chargé du prêt de titres »). La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut pas excéder 50 % de sa valeur liquidative. Le Fonds reçoit une garantie dont la valeur doit correspondre à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement constituée d'obligations ou de garanties du gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, du gouvernement des États-Unis ou d'un de ses organismes, mais peut aussi comprendre des obligations d'autres gouvernements pourvu que leur notation soit adéquate. De plus, dans le cadre du programme, l'agent chargé du prêt de titres et les parties liées au dépositaire du Fonds indemnisent entièrement ce dernier advenant le défaut d'un emprunteur.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Pour les Fonds participant au programme, la valeur globale des titres prêtés et de la garantie détenue au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, ainsi que l'information sur le revenu du Fonds tiré du prêt de titres sont indiquées à la note 8, le cas échéant.

Les revenus provenant du prêt de titres, le cas échéant, sont inclus dans l'état du résultat global et constatés en résultat lorsqu'ils sont gagnés. La répartition du revenu tiré du prêt de titres est présentée à la note 8, le cas échéant.

Pénalité pour négociation à court terme

Pour décourager les opérations de négociation excessives, le Fonds peut, à la seule discrétion du gestionnaire, imposer une pénalité pour négociation à court terme. Cette pénalité est versée directement au Fonds et est constatée à titre de « Pénalité pour négociation à court terme » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » d'une série, qui figure à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de cette série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la série en circulation au cours de la période. Se reporter à la note 8 pour plus de renseignements.

Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire et peut répondre à la définition de fonds commun de placement constitué en fiducie en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »). La totalité du revenu net imposable du Fonds et une part suffisante des gains en capital nets réalisés pour chaque année d'imposition sont versées aux porteurs de parts, de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le gestionnaire a donc déterminé, en substance, que le Fonds n'était pas imposable. Il ne comptabilise donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constate d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus d'investissement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

La répartition du revenu, des dividendes, des gains en capital et du remboursement de capital au titre de distributions se fonde sur les estimations du gestionnaire établies au 31 mars de la période indiquée, le cas échéant, soit la fin de la période intermédiaire du Fonds. Toutefois, la répartition réelle des distributions est déterminée en décembre, soit à la fin de l'année d'imposition du Fonds. Par conséquent, cette répartition réelle du revenu, des dividendes, des gains en capital et du remboursement de capital peut être différente de ces estimations.

Fusion de fonds

Le gestionnaire a utilisé la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des fusions de fonds. Selon cette méthode, un des Fonds est le fonds acquéreur et est appelé « fonds maintenu », et l'autre Fonds visé par la fusion est appelé « fonds abandonné ». Pour déterminer l'acquéreur, le gestionnaire examine des facteurs comme la comparaison de la valeur liquidative relative des fonds et prend en compte certains facteurs comme le maintien des conseillers en placement, des objectifs et pratiques de placement, du type de portefeuille et des frais de gestion et autres charges. Le cas échéant, se reporter à la note 8 pour plus de précisions sur les opérations de fusion de fonds.

4. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables du Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire lors de la préparation des états financiers du Fonds.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les porteurs de parts du Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Le Fonds investit dans des titres libellés en dollars canadiens et américains, et dans d'autres devises, le cas échéant. Le rendement du Fonds est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus adéquatement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Classement et évaluation du portefeuille de placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu d'évaluer le modèle économique que suit le Fonds pour la gestion de ses instruments financiers. Le gestionnaire est aussi tenu de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Il estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements du Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique du Fonds.

Estimations comptables :

Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le gestionnaire a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs du Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La note 3 présente les méthodes utilisées pour établir les estimations ayant servi à déterminer la juste valeur.

5. Parts et transactions sur parts

Les parts rachetables du Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des distributions, le cas échéant, et, au moment du rachat, au remboursement d'une tranche proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital réalisés, les dividendes et les intérêts. À moins d'indication contraire à la note 8, le Fonds n'a aucune restriction ni condition précise en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts rachetables figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Conformément à ses objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 7, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions

reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de rachat. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

Les parts rachetables du Fonds sont offertes en tout temps et peuvent être achetées ou rachetées à la valeur liquidative par part de la série concernée à toute date d'évaluation. Aux fins de souscription ou de rachat, la valeur liquidative par part d'une série est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série, soit la juste valeur totale de l'actif attribuable à la série moins le passif attribuable à cette série, par le nombre total de parts de la série en circulation à chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, aux fins de traitement des transactions sur parts. L'actif net est déterminé conformément aux IFRS et peut différer de la valeur liquidative du Fonds. Si tel est le cas, un rapprochement est présenté à la note 8.

Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque série en fonction de sa valeur liquidative relative. Le gain et la perte de certains contrats de change à terme des séries couvertes est réparti uniquement entre les séries couvertes.

Parts de série FNB

Tout jour de bourse, un courtier ou un courtier de FNB désigné peut passer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple intégral d'un nombre prescrit de parts de série FNB du Fonds, de la manière permise par le gestionnaire.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le Fonds émet ou rachète les parts de série FNB au courtier ou au courtier de FNB désigné au plus tard le troisième jour de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, dans le cas d'un fonds qui investit une partie de son portefeuille dans des titres T+3; au plus tard le deuxième jour de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, dans le cas d'un fonds qui n'investit pas une partie de son portefeuille dans des titres T+3, ou dans un délai plus court que peut fixer le gestionnaire en réponse à des modifications apportées aux lois applicables ou à des modifications d'ordre général apportées à la procédure de règlement dans les marchés pertinents.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Pour chaque nombre prescrit de parts de série FNB émises ou rachetées, un courtier ou un courtier de FNB désigné doit remettre ou recevoir un paiement composé :

- d'un panier de titres pertinents et d'une somme au comptant suffisante pour que la valeur des titres et de la somme au comptant reçue soit égale à la valeur liquidative des parts de série FNB souscrites/rachetées;
- d'une somme au comptant égale à la valeur liquidative des parts de série FNB souscrites/rachetées;
- selon ce que détermine le gestionnaire, d'une combinaison de titres et d'une somme au comptant suffisante pour que la valeur des titres et de la somme au comptant reçue soit égale à la valeur liquidative des parts de série FNB souscrites/rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts de série FNB peuvent demander le rachat de leurs parts de série FNB contre une somme au comptant ou échanger un nombre de parts de série FNB contre un panier de titres et une somme au comptant. Si le porteur demande le rachat contre une somme au comptant, les parts seront rachetées à un prix de rachat par part de série FNB correspondant au montant le moins élevé entre i) 95 % du cours de clôture des parts de série FNB à la TSX à la date de prise d'effet du rachat, ou ii) la valeur liquidative par part de série FNB à la date de prise d'effet du rachat. Si le porteur demande l'échange d'un nombre de parts de série FNB contre des paniers de titres, le prix d'échange est égal à la valeur liquidative des parts de série FNB à la date d'effet de la demande d'échange; le porteur reçoit alors les paniers de titres et une somme au comptant.

Les porteurs de parts de série FNB qui demandent le rachat de leurs parts avant la date de clôture des registres relative à une distribution n'ont pas le droit de recevoir la distribution en question.

6. Opérations avec des parties liées

a) Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante du Fonds et de ses placements, conformément à l'acte constitutif du Fonds. Il surveille et évalue le rendement du Fonds, lui fournit du personnel de gestion clé, rémunère les services de gestion de portefeuille des conseillers en placement et assure tous les services d'administration requis.

Les frais de gestion de la série FNB comprennent des frais d'administration et d'autres frais d'exploitation, autres que les frais du Fonds.

En contrepartie de ses services, il a droit à des frais qui lui sont payés mensuellement et qui sont calculés quotidiennement aux taux annuels maximaux indiqués à la note 8.

b) Frais d'administration fixes

Le gestionnaire paie certains frais d'exploitation de chaque Fonds, à l'exception du BMO Portefeuille de revenu Ascension, du BMO Portefeuille conservateur Ascension, du BMO Portefeuille équilibré Ascension, du BMO Portefeuille croissance Ascension, du BMO Portefeuille actions de croissance Ascension, du BMO Portefeuille équilibré FondSélect (série NBA seulement), du BMO Portefeuille croissance FondSélect (série NBA seulement), du BMO Portefeuille actions de croissance FondSélect (série NBA seulement), du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes, du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés américaines à dividendes élevés, du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés européennes à dividendes élevés, du BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, du BMO Fonds FNB mondial d'allocation de l'actif gestion tactique, du BMO Fonds FNB mondial de croissance gestion tactique, du BMO Fonds leadership féminin, du BMO Fonds valeur internationale, du BMO Fonds japonais, du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés, du BMO Fonds concentré d'actions mondiales, du BMO Fonds d'obligations mixtes, du BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles, du BMO Fonds américain à petite capitalisation, du BMO Fonds d'actions multi-factorielles, du BMO SIA Fonds ciblé d'actions canadiennes, du BMO SIA Fonds ciblé d'actions nord-américaines, du BMO Fonds concentré d'actions américaines et du BMO Fonds FNB d'actions canadiennes à faible volatilité (« séries à charges d'exploitation variables »), notamment, les honoraires et frais d'audit et juridiques, la rémunération du dépositaire et de l'agent des transferts, les coûts attribuables aux émissions, aux rachats et aux changements de titres, dont les coûts liés au système de tenue des registres des porteurs de titres, la préparation et la publication des prospectus, des rapports financiers, d'autres types de rapports, et des relevés et autres communications aux porteurs de titres, les frais de comptabilité et d'évaluation du fonds, les frais de dépôt, y compris ceux engagés par le gestionnaire (collectivement, les « frais d'administration »). En contrepartie, le Fonds paie des frais d'administration fixes au gestionnaire. Les frais d'administration fixes sont calculés quotidiennement

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative du Fonds. Se reporter à la note 8 pour connaître le taux des frais d'administration fixes imputés au Fonds, le cas échéant.

c) Charges du Fonds

Certaines charges d'exploitation (les « charges du Fonds ») sont aussi payées directement par le Fonds et comprennent les frais de préparation et de publication de l'aperçu du Fonds, les frais d'intérêts et autres frais d'emprunt, tous les coûts raisonnables associés à la conformité au Règlement 81-107, y compris la rémunération et les dépenses des membres du comité d'examen indépendant (CEI) du Fonds et celles de tout conseiller juridique indépendant ou d'autres conseillers employés par le CEI, les coûts des programmes d'orientation et de formation continue des membres du CEI et les coûts et dépenses associés aux réunions du CEI; les taxes et impôts auxquels le Fonds est ou pourrait être assujéti, et les coûts associés à la conformité aux nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires introduites après le 1^{er} décembre 2007.

Le gestionnaire peut, pour certaines années et dans certains cas, choisir de prendre en charge une partie des frais de gestion, des frais d'administration fixes ou certains frais précis du Fonds ou d'une série du Fonds. Cette prise en charge est réexaminée périodiquement par le gestionnaire qui peut y mettre fin à sa discrétion, sans préavis aux porteurs de parts.

d) Frais d'administration variables

Les séries à charges d'exploitation variables assument directement toutes ces charges, notamment les frais d'administration et les charges du Fonds.

e) Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille

Le Fonds peut exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou par l'entremise de celui-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Les frais sont inclus dans le poste « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global. Se reporter à la note 8 pour connaître les frais relatifs aux parties liées imputés au Fonds pendant les périodes closes les 31 mars 2024 et 31 mars 2023, le cas échéant.

f) Mise de fonds initiale

À l'établissement d'un nouveau fonds, le gestionnaire fait une mise de fonds initiale. Selon les politiques des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, un

investisseur initial ne peut demander le rachat de ses placements tant qu'un montant additionnel de 500 \$ n'a pas été reçu d'autres investisseurs relativement à la même catégorie de parts. Se reporter à la note 8 pour connaître les placements en parts du Fonds que le gestionnaire détenait au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le cas échéant.

g) Autres opérations avec des parties liées

De temps à autre, le gestionnaire peut conclure, au nom du Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au gestionnaire du Fonds. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec, ou qui mettent en cause, des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Investissements Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., BMO Asset Management Corp., BMO Gestion privée de placements inc., BMO Gestion d'actifs inc., BMO Ligne d'action Inc., la Société de fiducie BMO, BMO Capital Markets Corp. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres en portefeuille par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts ou d'actions d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services au gestionnaire.

7. Risques liés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché), le risque de crédit et le risque de liquidité. Dans le tableau relatif à la concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques du Fonds décrit les moyens utilisés pour assurer la conformité aux directives en matière de placement.

Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en employant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Lorsque le Fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, il peut être indirectement exposé aux risques financiers de ce ou ces fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent aux fonds sous-jacents.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire son exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de prix et non du risque de change. Toutefois, le gestionnaire surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises. L'exposition du Fonds au risque de change, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements du Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Fonds est principalement exposé au risque de taux d'intérêt du fait de ses placements dans des titres de créance (comme les obligations, les titres du marché monétaire, les placements à court terme et les débetures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt. L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et

passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché. L'exposition du Fonds à l'autre risque de marché, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent du Fonds sur les obligations contractuelles conclues avec la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable. L'exposition du Fonds au risque de crédit, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec des contreparties autorisées. Le risque de crédit associé à ces opérations est minime étant donné que toutes les contreparties ont une notation approuvée suffisante et que la valeur de marché de la garantie détenue par le Fonds doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, comme il est indiqué à la note 8, s'il y a lieu.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Fonds se trouve principalement dans les rachats de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Le Fonds investit principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, il conserve suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir son niveau de liquidité. Le Fonds peut, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. Le gestionnaire surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative du Fonds afin de s'assurer que cette proportion ne dépasse pas le plafond réglementaire et qu'elle n'a aucune incidence importante sur la liquidité nécessaire pour faire face aux obligations financières du Fonds.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

8. Information spécifique au Fonds

a) Information sur le Fonds et les séries, et évolution des parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans chacune des séries A, Conseiller, F, D, I et Classique, lesquelles sont rachetables au gré des porteurs de parts.

Série	Date de lancement
Parts de série A	6 mai 1993
Parts de série Conseiller	29 mai 2012
Parts de série F	24 octobre 2008
Parts de série D	20 novembre 2017
Parts de série I	9 mai 2008
Parts de série Classique	29 mai 2012

Les parts de série A sont offertes sans frais d'acquisition et peuvent être achetées par tous les investisseurs.

Les parts de série Conseiller sont offertes à tous les investisseurs par l'entremise de courtiers inscrits.

Les parts de série F peuvent être achetées par les investisseurs ayant souscrit un programme intégré ou un compte à frais fixes offert par un courtier, aux termes duquel les investisseurs paient au gestionnaire des frais annuels en fonction de la valeur des actifs, plutôt que des commissions sur chaque transaction.

Les parts de série D sont offertes aux investisseurs qui détiennent un compte à courtage réduit. Le courtage réduit donne lieu à des commissions de suivi moindres sur ces parts, ce qui diminue les frais de gestion. Le 28 mars 2022, 98,64 % de la valeur liquidative totale des parts de série D a été échangée contre des parts de série F. À la fermeture des bureaux le 18 septembre 2023, les parts de série D ont été échangées contre des parts de série Conseiller.

Les parts de série I sont offertes uniquement aux investisseurs institutionnels et à d'autres fonds d'investissement, sur décision du gestionnaire à l'occasion et au cas par cas. Ces investisseurs ont conclu une entente avec le gestionnaire. Aucuns frais de gestion ni aucuns frais d'administration fixes ne sont imputés au Fonds à l'égard de ces parts dans la mesure où chaque investisseur ou courtier négocie des frais distincts avec le gestionnaire.

Les parts de série Classique ont été établies uniquement aux fins d'une fusion de Fonds et ne sont pas offertes sur le marché.

Le nombre de parts émises et en circulation de chaque série est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 mars 2024	31 mars 2023
Parts de série A		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	13 611	12 714
Émises	622	447
Émises au réinvestissement de distributions	198	180
Rachetées durant la période	(1 192)	(939)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	13 239	12 402
Parts de série Conseiller		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	565	606
Émises	5	17
Émises au réinvestissement de distributions	8	8
Rachetées durant la période	(86)	(38)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	492	593
Parts de série F		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 971	2 148
Émises	410	452
Émises au réinvestissement de distributions	29	28
Rachetées durant la période	(404)	(659)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 006	1 969
Parts de série D		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	3
Émises au réinvestissement de distributions	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	—	3
Parts de série I		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	8 902	5 313
Émises	700	2 544
Émises au réinvestissement de distributions	175	120
Rachetées durant la période	(401)	(139)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	9 376	7 838

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 mars 2024	31 mars 2023	Périodes closes les	31 mars 2024	31 mars 2023
Parts de série Classique			Parts de série F		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	43	43	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	965	676
Émises au réinvestissement de distributions	0	—	Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 986	2 002
Rachetées durant la période	(0)	—	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,49	0,34
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	43	43	Parts de série D		
b) Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net			Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	—	1
Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS de comptabilité.			Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	—	3
c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part			Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	—	0,23
L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, se calcule comme suit :			Parts de série I		
Périodes closes les	31 mars 2024	31 mars 2023	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 744	2 238
Parts de série A			Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	9 067	6 361
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 899	2 829	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,52	0,35
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	13 433	12 550	Parts de série Classique		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,36	0,23	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	19	11
Parts de série Conseiller			Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	43	43
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	175	124	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,42	0,27
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	524	597			
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,34	0,21			

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)
31 mars 2024

d) Impôts sur le revenu

À la fin de l'année d'imposition terminée le 15 décembre 2023, les pertes en capital et autres qu'en capital dont disposait le Fonds à des fins fiscales s'établissaient comme suit :

		Pertes autres qu'en capital échéant en		
Total des pertes en capital (\$)	Total des pertes autres qu'en capital (\$)	2029 (\$)	2030 (\$)	2031 et par la suite (\$)
10 440	—	—	—	—

e) Opérations avec des parties liées

Frais de gestion et frais d'administration

Le gestionnaire touche des frais payables mensuellement et calculés aux taux annuels maximaux présentés dans le tableau ci-après :

Série	Frais de gestion (%)	Frais d'administration fixes (%)
Parts de série A	1,750	0,300
Parts de série Conseiller	1,750	0,300
Parts de série F	0,450	0,300
Parts de série D	1,400	0,300
Parts de série I	*	*
Parts de série Classique	1,100	0,300

* Négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I au gestionnaire.

Les frais de gestion à payer au gestionnaire sont comptabilisés au poste « Charges à payer » dans l'état de la situation financière et s'établissaient à 191 \$ au 31 mars 2024 (188 \$ au 30 septembre 2023).

Les frais d'administration fixes à payer au gestionnaire sont comptabilisés au poste « Charges à payer » dans l'état de la situation financière et s'établissaient à 36 \$ au 31 mars 2024 (36 \$ au 30 septembre 2023).

Charges

Le gestionnaire paie les frais d'administration et les charges d'exploitation liés aux parts de série I.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 mars 2024 et 31 mars 2023.

Parts détenues par le gestionnaire

Le gestionnaire détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 mars 2024

Série	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de série Conseiller	133	1
Parts de série I	15	0

Au 30 sept. 2023

Série	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de série Conseiller	131	1
Parts de série I	14	0

Placements détenus par des membres du groupe

Au 31 mars 2024, 2,2 % (2,2 % au 30 septembre 2023) de l'actif net était détenu par des membres du groupe du Fonds.

f) Risques liés aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de produire un revenu d'intérêts élevé et d'offrir un potentiel de croissance de la valeur du placement. Le Fonds investit surtout dans des obligations et des débentures ayant une échéance de plus de un an émises par des gouvernements et des sociétés du monde entier et par des organismes supranationaux comme la Banque mondiale.

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

Risque de change

L'exposition directe du Fonds au risque de change est résumée dans les tableaux ci-après. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Au 31 mars 2024

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar					
australien	12	2 697	(2 699)	10	0,0
Renminbi (yuan) chinois (sur le territoire)	141	10 701	(10 924)	(82)	(0,0)
Euro	202	57 885	(57 579)	508	0,2
Yen	15	5 730	(5 739)	6	0,0
Peso mexicain	281	10 016	(10 155)	142	0,1
Dollar néo-zélandais	9	698	(702)	5	0,0
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Livre sterling	238	13 660	(13 825)	73	0,0
Dollar de Singapour	1	202	(206)	(3)	(0,0)
Rand sud-africain	90	1 819	(1 952)	(43)	(0,0)
Won sud-coréen	11	899	(905)	5	0,0
Couronne suédoise	0	—	—	0	0,0
Franc suisse	8	661	(659)	10	0,0
Dollar américain	(2 180)	104 417	(108 822)	(6 585)	(3,0)
Total	(1 172)	209 385	(214 167)	(5 954)	(2,7)

Au 30 sept. 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar					
australien	38	3 543	(3 603)	(22)	(0,0)
Renminbi (yuan) chinois (sur le territoire)	109	10 386	(10 651)	(156)	(0,1)
Euro	1 556	41 111	(41 524)	1 143	0,5
Yen	15	8 725	(8 746)	(6)	(0,0)
Peso mexicain	266	9 169	(9 286)	149	0,1
Dollar néo-zélandais	(13 861)	20 512	(20 678)	(14 027)	(6,6)
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Livre sterling	2 742	22 174	(25 105)	(189)	(0,1)
Dollar de Singapour	1	199	(199)	1	(0,0)
Rand sud-africain	(3 600)	8 737	(5 155)	(18)	(0,0)
Won sud-coréen	11	855	(875)	(9)	(0,0)
Couronne suédoise	0	—	—	0	0,0
Franc suisse	7	635	(637)	5	0,0
Dollar américain	4 685	76 283	(82 889)	(1 921)	(0,9)
Total	(8 031)	202 329	(209 348)	(15 050)	(7,1)

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter, le cas échéant, d'environ 298 \$ (753 \$ au 30 septembre 2023). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant présente l'exposition directe du Fonds au risque de taux d'intérêt selon le terme à courir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt au 31 mars 2024	Exposition aux taux d'intérêt au 30 sept. 2023
Moins de un an	6 159	9 889
De un à trois ans	18 832	36 088
De trois à cinq ans	46 508	46 420
De cinq à dix ans	96 007	75 330
Plus de dix ans	42 374	36 017
Total	209 880	203 744

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 14 299 \$ (12 282 \$ au 30 septembre 2023). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été évaluée selon la duration pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de taux d'intérêt si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers portant intérêt.

Autre risque de marché

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, car il était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition directe du Fonds au risque de crédit selon les notations.

Notation	% de l'actif net aux 31 mars 2024	30 sept. 2023
AAA	44,0	39,5
AA	14,6	18,2
A	14,5	19,0
BBB	18,0	15,0
BB	0,8	4,8
Non noté	4,3	—
Total	96,2	96,5

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de crédit si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments de créance, des titres privilégiés et des dérivés.

Prêt de titres

Une partie de l'actif du Fonds était consacrée à des opérations de prêt de titres au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, comme suit :

	Valeur globale des titres prêtés (\$)	Valeur globale de la garantie de prêt (\$)
31 mars 2024	3 349	3 676
30 sept. 2023	—	—

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le montant brut généré par les opérations de prêt de titres et le revenu tiré de ces opérations pour les périodes closes le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023 :

Périodes closes les	31 mars 2024	31 mars 2023
	% du revenu brut tiré du prêt de titres	% du revenu brut tiré du prêt de titres
	Montant	Montant
Revenu brut tiré du prêt de titres	2	4
Retenues d'impôts	—	—
	2	4
Paiement aux agents chargés du prêt de titres	0	1
Revenu net tiré du prêt de titres	2	3
	75,0	75,0

Risque de concentration

Le risque de concentration du Fonds est résumé dans le tableau ci-après.

Aux	31 mars 2024	30 sept. 2023
Obligations et débetures		
Australie	0,6 %	1,9 %
Autriche	0,8 %	2,9 %
Belgique	0,5 %	1,2 %
Bermudes	0,1 %	0,1 %
Canada	6,1 %	3,3 %
Îles Caïmans	0,3 %	0,3 %
Chine	6,1 %	6,1 %
Croatie	0,3 %	— %
Danemark	0,2 %	0,2 %

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Aux	31 mars 2024	30 sept. 2023
Finlande	— %	0,1 %
France	2,9 %	2,2 %
Allemagne	3,5 %	1,9 %
Inde	0,4 %	0,4 %
Italie	0,1 %	— %
Japon	2,8 %	4,3 %
Luxembourg	0,6 %	0,6 %
Mexique	5,0 %	4,7 %
Pays-Bas	2,8 %	1,2 %
Nouvelle-Zélande	0,3 %	9,7 %
Norvège	0,5 %	0,5 %
Qatar	0,3 %	0,5 %
Roumanie	0,1 %	0,1 %
Arabie saoudite	0,1 %	0,1 %
Singapour	0,1 %	0,1 %
Afrique du Sud	0,8 %	4,2 %
Corée du Sud	0,5 %	0,5 %
Espagne	1,4 %	1,0 %
Supranationales	5,3 %	2,5 %
Suède	0,4 %	0,4 %
Suisse	0,7 %	0,8 %
Émirats arabes unis	1,1 %	1,0 %
Royaume-Uni	7,3 %	10,5 %
États-Unis	43,6 %	33,1 %

Placements dans les fonds d'investissement

Fonds à revenu fixe américains	3,1 %	3,1 %
Autres actifs, moins les passifs	1,3 %	0,5 %
	100,0 %	100,0 %

g) Hiérarchie des justes valeurs

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques. Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles. Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par le gestionnaire en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres. Les tableaux ci-après fournissent l'information pertinente.

Au 31 mars 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de créance	3 259	206 621	—	209 880
Fonds				
d'investissement	6 867	—	—	6 867
Dérivés	—	1 401	—	1 401
Total	10 126	208 022	—	218 148
Passifs financiers				
Dérivés	—	(355)	—	(355)

Au 30 sept. 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de créance	13 215	190 529	—	203 744
Fonds				
d'investissement	6 502	—	—	6 502
Dérivés	—	165	—	165
Total	19 717	190 694	—	210 411
Passifs financiers				
Dérivés	—	(1 408)	—	(1 408)

Transferts entre les niveaux

Les transferts entre les divers niveaux de la hiérarchie des justes valeurs ont lieu lorsque la disponibilité des cours ou des données observables sur le marché change par suite d'une évolution de la conjoncture. Les transferts d'actifs et de passifs d'un niveau de la hiérarchie des justes valeurs à un autre sont comptabilisés à la juste valeur à la fin de chacune des périodes de présentation de l'information financière, ce qui correspond à la date d'établissement de la juste valeur.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Au cours de la période du 1^{er} octobre 2023 au 31 mars 2024, 2 198 \$ de titres de créance ont été transférés du niveau 1 au niveau 2, en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation de ces titres.

Au cours de la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023, 1 871 \$ de titres de créance ont été transférés du niveau 2 au niveau 1, en raison de la disponibilité accrue des cours sur le marché actif, et 298 \$ de titres de créance ont été transférés du niveau 1 au niveau 2, en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation de ces titres.

h) Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent les montants qui ont fait l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière comprennent les transactions à l'égard desquelles le Fonds a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net.

Au 31 mars 2024	Actif	Passif
Montants bruts des actifs (passifs) financiers comptabilisés	1 401	(355)
Montants compensés à l'état de la situation financière	—	—
Montants nets présentés à l'état de la situation financière	1 401	(355)
Montants connexes non compensés à l'état de la situation financière		
Instrument financier	—	—
Garantie en trésorerie reçue (cédée)	—	—
Montant net	1 401	(355)

Au 30 sept. 2023	Actif	Passif
Montants bruts des actifs (passifs) financiers comptabilisés	165	(1 408)
Montants compensés à l'état de la situation financière	—	—
Montants nets présentés à l'état de la situation financière	165	(1 408)
Montants connexes non compensés à l'état de la situation financière		
Instrument financier	—	—
Garantie en trésorerie reçue (cédée)	—	—
Montant net	165	(1 408)

i) Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille des investissements dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après :

	Valeur comptable (\$)	Valeur en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Au 31 mars 2024		
Placement		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	6 867	0,2
Florida Power & Light Company, obligations hypothécaires, premier rang, garanties, rachetables, 4,050 %, 1 ^{er} juin 2042	940	—
Total	7 807	

	Valeur comptable (\$)	Valeur en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Au 30 sept. 2023		
Placement		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	6 502	0,2
CPPIB Capital Inc., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 0,750 %, 2 févr. 2037	1 678	—
Florida Power & Light Company, obligations hypothécaires, premier rang, garanties, rachetables, 4,050 %, 1 ^{er} juin 2042	866	—
Total	9 046	

La valeur comptable des titres adossés à des créances hypothécaires et d'autres créances mobilières est comptabilisée à titre de « Placements – Actifs financiers non dérivés » dans l'état de la situation financière. Ce montant représente également l'exposition maximale à la date de clôture.

La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et d'autres créances mobilières est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

9. Événement postérieur à la clôture

Modification de la structure à séries multiples

À la fermeture des bureaux le 16 août 2024, les parts de série Classique ne seront plus offertes.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place, 43rd Floor
100 King Street West
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Auditeur indépendant
PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower
18 York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario) M5J 0B2

www.bmo.com/fonds et www.bmo.com/gma/ca

Pour tout complément de renseignements, veuillez nous appeler au :

- 1 800 665-7700 (si vous avez acheté des Fonds d'investissement BMO par l'entremise d'une succursale BMO Banque de Montréal ou des Services bancaires en ligne de BMO);
- 1 800 304-7151 ou nous envoyer un courriel à servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com (si vous avez acheté des Fonds d'investissement BMO par l'entremise d'une maison de courtage de plein exercice ou d'un courtier à escompte).

Les Fonds d'investissement BMO sont offerts par BMO Investissements Inc., société de services financiers et entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

MD/MC Marques de commerce déposées/marques de commerce de la Banque de Montréal, utilisées sous licence.